



ACC Foot

ATHLÉTIC CLUB CHAPELAIN FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 juin 2019

Salle du Buisson de La Grolle, La Chapelle sur Erdre

**Stade du Buisson de la Grolle
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE**

Le Président ouvre la séance à 10h00. Il accueille l'ensemble des adhérents, M. Le Maire, Fabrice ROUSSEL et M. Jean-Pierre GUYONNAUD, Adjoint aux sports, et M. René SEGURA, président de l'OMS qui nous rejoint en cours d'assemblée.

Le quorum étant atteint (présents et pouvoirs), il déclare l'Assemblée Générale 2019 ouverte. Il rappelle que la date limite de réception des candidatures au Comité était fixée au 14.06.19. A cette date, 11 candidatures ont été reçues pour 11 postes à pourvoir.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le PV de l'assemblée générale du 22 septembre 2018 (document disponible sur le site Internet du club). Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

PREMIERE PARTIE :

Après avoir donné quelques infos sur le déroulement de l'AG, le Président, Christian JAULIN, présente l'ordre du jour et passe la parole aux intervenants :

- Commission Matériel (T. CHANTEUX) Gestion des équipements cette saison (Survêtements, Ballons, chasubles, Maillots, boutique), en partenariat avec notre partenaire. Cette année les packs NIKE de début de saison ont été remis directement chez INTERSPORT. Les achats boutique peuvent se faire en ligne sur le site du club. La boutique sera révisée en début de saison prochaine. T. Chanteux suit également la planification et l'entretien du minibus.
- Commission Partenaires, gérée (S. LAMINI) les dons et achats d'équipements s'élèvent cette saison à 23023€. Objectif de 32000€ en 2020 avec l'objectif de partenaires qui s'engagent sur la durée. Notre association permet aux mécènes de déduire jusqu'à 60% des dons effectués;
- Commissions arbitrage et discipline (J. HACQUE) Il y a eu 4 arbitres officiels cette saison et donc pas d'amende ni de pénalité. Les arbitrages entre catégories sont reconduits. La commission sportive et les éducateurs sont sollicités pour détecter des arbitres potentiels/catégorie. Enfin La commission de discipline a été peu sollicitée, et devra l'être pour des faits qui se sont déroulés en cette fin de saison.
- Commissions Animations, Tournois (H. LEPAROUX, S.GAREAU) Bonne réussite des lotos et vide-greniers. Le Trophée de l'Erdre 2019 a toujours du succès, par son organisation et le temps de jeu offert (Prochain tournoi à Pâques 2020, 48 équipes). Ces animations seront reconduites avec plus de communication. Les seniors sont aussi invités à se joindre à l'équipe d'animation. Par contre les tournois vétérans et féminins envisagés n'ont pas eu lieu.
- Commission communication : Site Internet, Page Facebook et mailing (A. LELHALLE) : Le club doit maîtriser la communication sur son site et sur Facebook, et l'accroître dans la presse, pour l'affichage des matchs et des manifestations. Les packs licences sont importants pour l'image du club. Enfin, le club tient à conserver et améliorer son ambiance familiale et conviviale. Un effort doit être fait pour la communication avec toutes les catégories.
- Commission Planification (H. LEPAROUX) L'athlétisme comme l'ACC Foot ont des effectifs élevés, et sur le même site. Le planning des entraînements et des matchs est donc très tendu. Les créneaux répartis entre les clubs doivent être impérativement respectés pour les terrains, les vestiaires et les salles.
- Commission technique (A. KARZAZI) A souligner, la montée des seniors F, la montée en Région des U18 en U19 R2, et des U13 en U14 R2. Globalement, les autres résultats sportifs sont moyens avec le maintien des niveaux. Objectif prioritaire : maintien du niveau fanion et réduction de l'écart entre les seniors A et les seniors B. Le nombre de licenciés a été de 690 licenciés. Maintien de la volonté de développer la section « féminines », cet effectif féminin est en hausse (+50%), avec un nouvel engagement espéré en U13F. Un rappel est fait aux dirigeants pour utiliser la possibilité de déduire de leurs impôts, 66% de leurs frais kilométriques engagés pour l'ACC Foot
- Rapport Financier (C. JAULIN) Le rapport financier présente une recette totale à 205.537€, pour un résultat positif de 3.207€. Ce résultat devra être porté en report à nouveau. Cette saison, il y a eu 1 emploi partiel et 2 services civiques. Un budget 2019-2020 est présenté à 228.600€, comprenant un emploi nouveau à 35h/sem et 2 nouveaux services civiques demandés. Ce rapport est voté à l'unanimité.

Tout cet ensemble constitue le rapport moral. Le rapport moral est voté à l'unanimité.





ACC Foot

ATHLÉTIC CLUB CHAPELAIN FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 juin 2019

Salle du Buisson de La Grolle, La Chapelle sur Erdre

**Stade du Buisson de la Grolle
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE**

DEUXIEME PARTIE :

- **VOYAGE** : En partenariat avec France Palestine Solidarité, et le Cécifoot de Don BOSCO, C. ORAIN et O. MAGRE nous relatent en images le voyage de 5 de nos seniors Féminines effectué en Israël et en Palestine, leurs découvertes et leurs rencontres dans ce pays. Jean-Pierre GUICHON qui œuvre pour le développement du Cécifoot dans ce même cadre, souligne la réussite de ce voyage.

- **LABELS** : (par C. JAULIN, en l'absence excusée de M. JUVE) les dossiers de labellisation relatifs aux jeunes garçons ainsi qu'à l'école féminine de football ont été déposés à la Ligue. C'était une condition nécessaire à la montée possible des équipes jeunes en Région. Les avis du District et de la Ligue sont favorables, et nous sommes en attente de la validation par la Ligue de Football Amateur. Des remerciements sont adressés en particulier à M. JUVE et P. INDAUD pour leurs actions dans ces dossiers. Ces actions qui ont permis d'écrire le projet du club doivent servir de fil conducteur au Comité Directeur et aux éducateurs. Ces choix doivent permettre au club d'être plus attractif, plus structuré et performant.

- **PROJET CLUB** : (par C. JAULIN) Ce projet club écrit collectivement, définit à la fois les orientations politiques du club, les objectifs généraux, les axes d'amélioration et les actions à mener pour répondre aux aspirations de ses membres actuels et futurs tant sur les plans sportif, éducatif, associatif et de formation. Il est vivant et révisable :

- Le projet sportif définit les formes et les niveaux de pratique du club, en adéquation avec les besoins des pratiquants. Il détermine les standards d'encadrement (nombre de séance) et de pratique ainsi que le climat et les contenus d'entraînement.
- Le projet éducatif nourrit le projet club à travers une bonne connaissance et un partage des règles de vie et des règles du jeu.
- Le projet associatif structure le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble
- Le projet Encadrement et Formation assure la meilleure adéquation possible des moyens humains et des compétences disponibles et nécessaire pour structurer, encadrer, développer et gérer le club.

Ce projet est écrit en 10 objectifs :

- Accueillir tous les adhérents sans restriction, dans la limite des capacités d'accueil,
- Mettre en place une organisation qui garantisse la pérennité du Club et l'adhésion de tous ses dirigeants et techniciens à une méthode structurée,
- Définir une « Identité de Club » qui lui confère une personnalité pour ses méthodes et ses valeurs,
- Structurer une « Offre de Pratique » adaptée aux différentes aspirations des pratiquants, (découverte, loisirs, compétition, féminine et le sport-santé)
- Exploiter et optimiser la dimension éducative du sport et du football en particulier (au club, en milieu scolaire et sensibiliser au handisport)
- Structurer l'organisation technique pour favoriser la performance des équipes à vocation compétitives,
- Favoriser l'émergence et les vocations d'encadrants (Educateurs, Arbitres, Dirigeants) issus du Club, (sensibiliser, accompagner, former)
- Instaurer une dynamique de Club en mesure de fédérer un réseau de Partenaires institutionnels et économiques susceptibles de consolider la mise en place de la politique du Club,
- Favoriser l'organisation de temps forts événementiels pour fédérer les membres du Club et renforcer son attractivité,
- Structurer une politique de communication dynamique et moderne qui permette de renforcer le sentiment d'appartenance au Club et de rassembler.

- **COMMISSION SPORTIVE** : Le Comité Directeur a validé la constitution d'une commission sportive. Cette commission est composée de membres sportifs issus du club pour partager leurs compétences et leurs connaissances. Pour mettre en place le projet club et appliquer les orientations décidées, la commission sera non seulement la courroie de transmission entre le Comité et le terrain sportif, mais sera chargée de faire au moins 2 fois par saison, un point dans chaque catégorie et proposer des améliorations.

D. FREMON présente les missions de cette commission :

- après validation du Comité directeur, mettre en place la ligne directrice sportive et s'en assurer,
- réaliser un catalogue d'entraînement,
- animer les écoles de foot garçons et filles
- mettre en place un suivi individuel des joueurs et des joueuses,
- détecter les éducateurs, et proposer des formations si nécessaire ou des recrutements,
- proposer les inscriptions d'équipes dans les différents championnats,
- proposer au comité directeur en fin de saison, un organigramme sportif de la saison suivante,
- assurer le maintien de labellisation du club,

- **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES du Comité Directeur** : Cinq postes sont vacants, 5 mandats de membres du comité arrivent à échéance (J.L. Serra-Segui, C. Salomez, H. Leparoux, E. Langlais, C. Jaulin). M. Juvé démissionne pour raisons professionnelles. Les cinq membres sortants se représentent, et six nouvelles candidatures ont été reçues (T. Spitz, D. Ettinger, N. Thomas, D. Frémon, N. Paul et P. Béga). Les candidats sont tous élus à l'unanimité. Le comité directeur comprend désormais 20 membres.

Le Président adresse des remerciements à tous les membres pour le travail qu'ils accomplissent, et en particulier aux sortants.





ACC Foot

Stade du Buisson de la Grolle
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

ATHLÉTIC CLUB CHAPELAIN FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 juin 2019

Salle du Buisson de La Grolle, La Chapelle sur Erdre

TROISIEME PARTIE :

M. Le Maire avant de quitter l'assemblée, remercie les bénévoles et le Comité Directeur pour leur engagement et les résultats obtenus. M. le Maire revient sur le vol malheureux et particulièrement violent qui vient d'être commis dans les locaux du stade. M. Le Maire rappelle que la Ville n'est pas assurée pour les biens des associations placés dans ces locaux, et que les alarmes déjà installées dans plusieurs bâtiments ont relativement réduits le nombre de vols. Ces installations seront poursuivies, en particulier dans ces derniers locaux visités.

Chaque année, la ville et l'OMS visitent tous les sites et bâtiments sportifs, et proposent des aménagements sportifs ou autres. Au mois de novembre, ces propositions sont soumises au conseil municipal pour être inscrites au budget de l'année suivante.

En présence de M. Jean-Pierre GUYONNAUD, les différents points suivants sont évoqués :

- des infiltrations dans la salle de convivialité existent depuis 9 ans. La cloison n'est pas pratique et l'image donnée aux visiteurs n'est pas très bonne.
- des ventilations ont été demandées dans le local matériel des vestiaires et dans la réserve du bar : Elles étaient budgétisées sur 2019 ?
- la demande de préau au bout de la salle de convivialité sera demandée au budget 2020.
- chaque année, l'athlétisme et le foot investissent dans des installations temporaires de sonorisation. Peut-on étudier une sonorisation fixe ?
- un terrain de foot à 5 avait été envisagé sur le site, mais le District a réalisé cet investissement dans une nouvelle salle proche du District.
- en réponse à une question sur la suppression des billes de caoutchouc dans les synthétiques, les services sont très attentifs aux études (nocivité ?) qui paraissent et aux solutions proposées. Les réalisations faites dans d'autres communes font apparaître d'autres inconvénients (par exemple le liège qui absorbe l'eau et les difficultés rencontrées en cas de gel). Pas de remplacement prévu à court terme.
- Le bitumage du chemin d'accès aux vestiaires les plus récents (10 ans en janvier 2020) est en cours de demande,
- L'ACC foot souhaite étudier la pose d'un container pour stocker le matériel des animations, et offrir plus d'espace dans le local matériel actuel.
- L'ACC Foot attire l'attention sur les réservations de la salle de plus en plus fréquentes et rapprochées. Lors des manifestations, il y a besoin de stocker en intérieur du matériel quelques jours avant et après la fête. Les services doivent prendre en compte cette nécessité et ne pas la mettre à disposition.

Monsieur l'adjoint remercie le Président et tous les bénévoles pour leur implication.

Monsieur René SEGURA, en tant que président de l'OMS, rappelle ses actions pour tous les clubs sportifs. Il mentionne en particulier la constitution d'un groupement d'achats pour regrouper les demandes des clubs quand ce sera possible, et peser davantage dans les négociations avec les fournisseurs.

Le président de l'assemblée remercie tous les participants, et clôture l'AG à 12h15 en invitant tous les participants à partager le verre de l'amitié.

Le Président de l'ACC Football, Christian JAULIN

